

# Transcription de l'acte de vente du château le 5 février 1731



B. 242. (Cahier.) - In-S", 14 feuillets, papier.

AD 85 - B. 242. (Cahier.) - In-S", 14 feuillets, papier - Justice seigneuriale de la baronnie de Châteaumur. - Registre des notifications et insinuations. - Ventes : par **Jean-Charles de Crussol**, duc d'Uzès, et **Anne-Marie-Marguerite de Bâillon**, son épouse, **François-Charles de Crussol**, comte d'Uzès, **Louis de Pardaillan-Gondrin**, duc d'Antin, et **Julie-Françoise de Crussol d'Uzès**, son épouse, frères et sœur, seuls héritiers d'iceux propres du côté maternel, de feu **dame Catherine-Éléonore Le Tellier de Barbesieux**, leur nièce, à **François Denis de Mauroy**, chevalier, maître de camp de cavalerie, et **Anne de Mauroy**, fille majeure, frère et sœur, des terres et châtelainies de Pugny et du Breuil-Bernard, Élection de Thouars, consistant en haute, moyenne et basse justice, foies et hommages, etc.; plus un château comprenant un grand corps de bâtiment construit à la moderne, flanqué de deux gros pavillons carrés et composé de grands appartements à trois étages dont les offices et cuisines sont dans les souterrains, un escalier de pierres de taille à deux rampes et en fer à cheval et une basse-cour environnée de bâtiments avec quatre tours rondes aux angles, etc.; plus le moulin appelé le Grand Moulin, assis au-dessous de la chaussée de l'étang du château; plus les métairies de la Pénauderie, de la Rue, de la Barre, de la Baraudière, de la Gaudinière (paroisse de Pugny), de la Sapinaudière (paroisse de Largeasse); plus les moulins de la Sapinaudière et de Courbrie (paroisse de Pugny); plus la métairie des Rataudières (paroisse de La Chapelle-Saint-Laurent), de Châteauneuf, maintenant la Foucaudière (paroisse de Largeasse), de la Vergnaie et de la Goure (paroisse du Breuil-Bernard); plus le moulin d'Angibault, sur la Sèvre (paroisse du Breuil); plus le quart au total par indivis avec les religieux bénédictins de l'Absie, dans le moulin à eau des Alleux (paroisse de Largeasse), plus la métairie du Colombier (paroisse de Moncoutant); plus la moitié par indivis avec Monseigneur de Clisson de la métairie du Rochais (paroisse de La Chapelle-Saint-Laurent); plus la métairie de la Grenouillière (paroisse de Saint-Étienne); plus la métairie de la Lirnousinière (paroisse de Largeasse); plus la métairie de Jussais (paroisse d'Amaillou); plus la métairie de la Coindrie avec un fief appelé le fief de Pugny, etc., le tout affermé 7,000 livres par an; plus tous les meubles et ustensiles d'hôtel et les bois et matériaux destinés aux réparations des terres et métairies et conservés dans les magasins; plus les bestiaux qui doivent être vendus à la fin du bail par les fermiers actuels; la dite vente faite moyennant 130,000 livres (5 février 1731, f" 7);